

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Briefing sur le GCM : Rapport du Secrétaire général

Salle de l'Assemblée Générale

**DECLARATION DE
LA DELEGATION DU ROYAUME DU MAROC**

Mercredi 16 février 2022

10h-11h30

Prière de vérifier à l'audition (3 minutes)

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc s'associe à la déclaration prononcée par l'Equateur, au nom des pays Champions du GCM, et souhaite livrer les remarques suivantes en sa capacité nationale.

Tout d'abord, ma délégation remercie le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de cette réunion, salue l'engagement personnel et constant du Secrétaire général en faveur des questions migratoires, et félicite le Directeur Général de l'OIM pour son leadership et ses efforts inlassables dans la mise en œuvre et le suivi du GCM, nommé également le Pacte de Marrakech.

Le Maroc accueille favorablement le rapport qui nous a été présenté sur la mise en œuvre du GCM, qui démontre, preuve à l'appui, la pertinence, aujourd'hui plus que jamais, de ce Pacte.

Monsieur le Président,

Le Maroc se félicite des mesures importantes et concrètes prises par le **Secrétaire général** de l'ONU, visant à promouvoir et protéger les droits des migrants, notamment, à travers la création du « **Réseau des Nations Unies sur les migrations** ».

En outre, le Maroc se félicite de la réussite **des examens régionaux** de la mise en œuvre du GCM, dont les résultats apporteront une valeur ajoutée considérable au premier Forum international d'examen des migrations (IMRF). **Dans ce cadre, le Royaume du Maroc compte organiser une réunion ministérielle des Champions du GCM**, qui sera l'occasion de coordonner les efforts communs, afin de renforcer les mesures concrètes pour la mise en œuvre du Pacte en perspective du premier IMRF. Les modalités d'organisation de cette réunion sont actuellement en cours de finalisation, et les détails opérationnels et logistiques seront communiqués incessamment.

Monsieur le Président,

Si des progrès significatifs ont été accomplis à ce jour, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer à la fois la mise en œuvre du Pacte de Marrakech et la réalisation de l'Agenda 2030 et le plein respect des droits des migrants, quel que soit leur statut migratoire. En effet, nous exprimons nos **préoccupations** face aux tendances croissantes de pratiques incompatibles avec le droit international, telles que la xénophobie, le racisme et la discrimination affectant les migrants. S'ajoute à ces phénomènes l'impact de la COVID-19 sur leur quotidien et l'exercice de leurs droits. A cet égard, ma délégation rappelle **la responsabilité partagée des pays d'origine, de transit, et de destination**, dans la promotion, la protection et le respect **des droits** de tous les migrants.

Ma délégation souligne que le renforcement de la **coopération régionale et internationale** est crucial pour l'accélération de la réalisation des objectifs du GCM. De même, le « **Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières** » premier et unique mécanisme financier accompagnant la mise en œuvre du GCM, nécessite un soutien accru et un élargissement de la base des donateurs pour assurer la réussite et la durabilité des objectifs du Pacte.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait de la question de la migration une priorité stratégique, et a souverainement mis en place une **politique migratoire cohérente, globale, humaniste, responsable et solidaire**. L'approche du Maroc est, également, conforme au droit international en s'inscrivant dans le cadre d'une coopération multilatérale renouée et novatrice.

La politique migratoire du Maroc a permis la **régularisation du statut** de plus de 50 000 migrants en situation irrégulière, soit environ 90 % du total des demandes, au profit de ressortissants de 112 nationalités. Le statut de **toutes** les femmes et les enfants migrants a été

régularisé. En outre, la loi marocaine garantit à tous les migrants le droit de recevoir gratuitement des **vaccins**, y compris anti-COVID, ainsi que des tests et des traitements.

Par ailleurs, le Maroc a présenté, le 6 février 2022, devant l'Union Africaine, **le rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Leader de l'Union Africaine sur la question de la migration**, sur le suivi de l'opérationnalisation de l'Observatoire Africain des Migrations dont le siège est au Maroc. Ce rapport explique la dynamique de la migration vers et depuis l'Afrique, sa contribution positive ainsi que les défis qui y sont liés.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer, l'engagement plein et continu du Maroc dans la mise en œuvre du GCM, et la défense de sa vision et de ses principes et objectifs.

Je vous remercie